



Rapport de mission

Année 2024

3ieme édition



Sommaire

• Edito	p. 03
• Qui sommes-nous ?	p. 04
• La mission de CVE	p. 07
• Mission et Durabilité	p. 08
• Le comité de mission de CVE	p. 09
• Nos impacts	p. 10
• Avis du comité de mission	p. 13
• Conclusion	p. 14



Edito

CVE – Poursuivre notre mission dans un monde en transformation

*En 2024, dans un environnement exigeant et complexe, CVE a non seulement confirmé la robustesse de sa stratégie, mais a également franchi des étapes significatives dans son développement. Cette année encore, notre raison d'être – « **Mettre l'humain et la planète au cœur de l'énergie de demain** » – a été la boussole qui a guidé chacune de nos actions.*

Plus que jamais, nous sommes convaincus qu'il n'y a pas à choisir entre performance économique et impact positif. Chez CVE, nous portons un projet créateur de valeur économique, mais aussi sociale et environnementale. Ensemble, avec nos clients, partenaires et nos 480 collaborateurs, nous contribuons activement à la décarbonation des usages, à la réindustrialisation et à la souveraineté énergétique des territoires.

L'année 2024 a aussi été une année de structuration profonde de notre démarche de durabilité. Anticipant les évolutions réglementaires européennes, nous avons engagé un travail de fond pour nous préparer à la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). Ce processus rigoureux, incluant une analyse approfondie de double matérialité et plus de 30 entretiens avec nos parties prenantes internes et externes, nous a permis d'identifier et de hiérarchiser nos enjeux de durabilité les plus significatifs.



Qui sommes-nous ?

CVE – Changeons notre vision de l'énergie

CVE est un producteur d'énergies renouvelables (électricité et gaz verts) qui accompagne les entreprises, les collectivités et le monde agricole dans la décarbonation de leurs activités et usages. Nous cherchons, dans chaque projet, à limiter l'impact des activités humaines sur le climat et à générer un impact environnemental et social positif élargi.

Nos clients



Collectivité



Entreprise



Exploitant
agricole

Nos énergies



Solaire

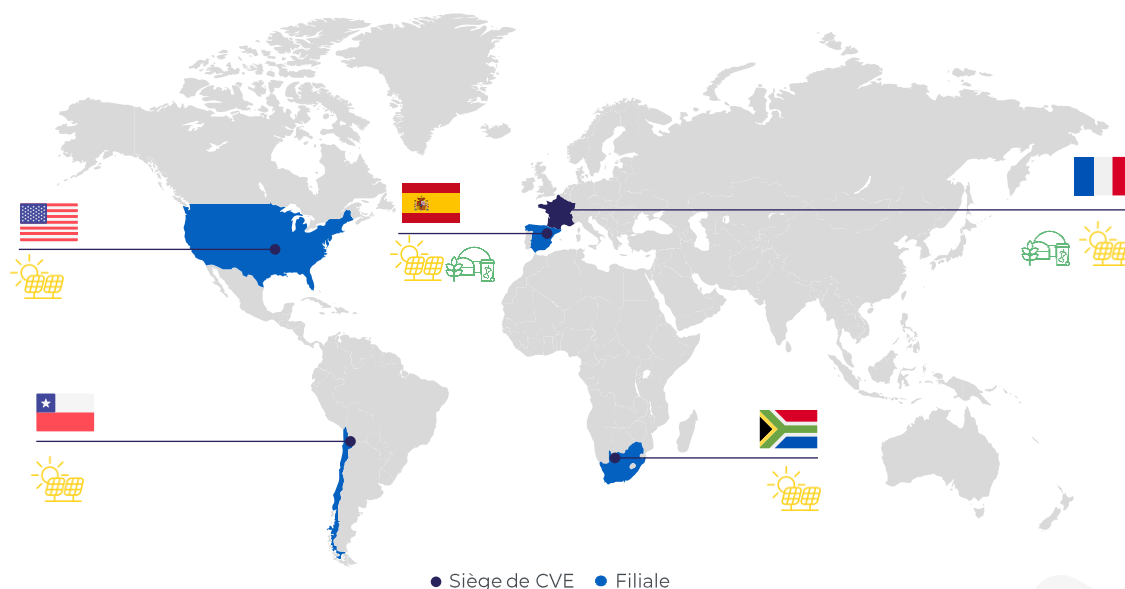


Biogaz



Hydrogène

Nous déployons notre mission avec une vision claire : nous produisons des énergies renouvelables décentralisées, réparties au cœur de nos territoires au plus près des sites de consommation, et commercialisons l'énergie produite en circuit court.



Nos chiffres clés 2024

2 924 MW

Portefeuille sécurisé

885 MW

Parc en construction et en exploitation

1,6 TWh

Production d'énergie en année pleine

122 000 tCO₂eq

Émissions de GES évitées par nos installations

480

employés

103,7 M€*

Chiffre d'affaires 2024
*prévisionnel

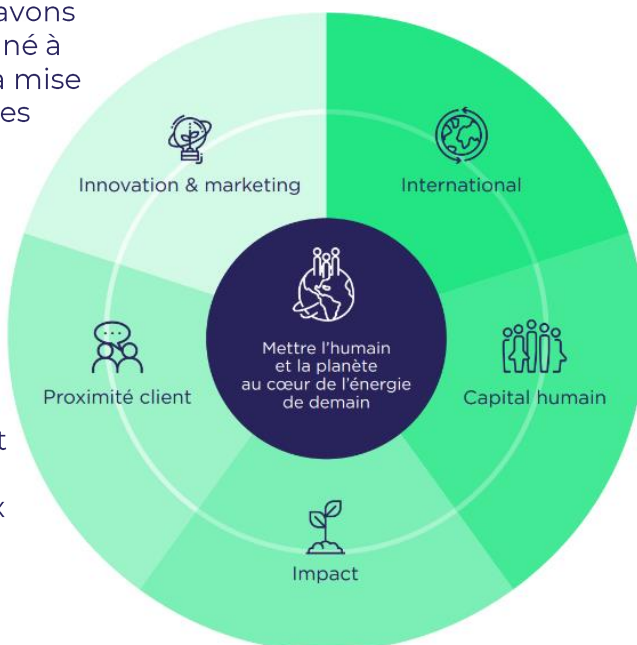
Nos leviers stratégiques

Innovation & marketing :

De l'idée au client, nous avons défini un processus destiné à anticiper et à accélérer la mise sur le marché de nouvelles solutions.

Proximité client :

Notre approche multi-énergies (solaire, biogaz, hydrogène) nous permet de proposer des solutions sur mesure aux entreprises, collectivités et au monde agricole. Grâce à notre expertise globale, nous accompagnons nos clients dans la décarbonation de leurs activités, tout en veillant à l'amélioration de leur compétitivité



Impact :

Nos décisions sont prises en tenant compte de leur impact environnemental, humain et social au sens large : que ce soit vis-à-vis de CVE, de ses parties prenantes, ou encore de la société. L'évaluation de l'impact de nos activités constitue une véritable boussole pour l'orientation du groupe.

International :

Notre implantation multi-pays sur des marchés alignés avec notre vision stratégique diversifie notre exposition au risque réglementaire et démultiplie notre expertise autour de différents modèles de vente d'énergie

Capital humain :

L'humain est au cœur de notre projet d'entreprise : ce socle repose sur l'équilibre entre engagement, épanouissement individuel et collectif et recherche d'excellence.

Nos offres

PRODUCTION ÉLECTRIQUE RENOUVELABLE

Vente d'électricité renouvelable

PPA

G.O.

Auto
consommation

Valorisation de foncier

Solarisation
Sols

Solarisation
grandes
toitures

Solarisation
Parkings

Solutions agrivoltaïques

Elevages ovins,
bovins, porcins

Arboriculture

PRODUCTION GAZ RENOUVELABLE

Vente de biométhane

BPA

G.O.

bioCO₂

Méthanisation (collectivité et agricole)

Développement et exploitation
d'unités de méthanisation

Services environnementaux

Collecte, traitement &
valorisation déchets
organiques

regener
Fertilisation
organique

PRODUCTION HYDROGÈNE VERT & LOCAL

Vente d'hydrogène renouvelable

Mobilité lourde
route, off-road, fluvial /
maritime, ferroviaire

Industrie
Process, combustion
(+ oxygène coproduit)

Accompagnement à la transition hydrogène

Outils
d'analyse

Étude de
faisabilité
industrielle

Production
d'H₂ par
électrolyse

Services de flexibilité au réseau électrique *

*En cours d'étude à l'innovation

Nos certifications et engagements



La mission de CVE

Notre raison d'être

« Mettre l'humain et la planète au cœur de l'énergie de demain ».

La formalisation de sa raison d'être est le fruit d'un travail collectif sur l'identité de CVE réalisé en 2021 par une équipe « diagonale » interne à CVE représentant une diversité de métiers en son sein. Cette raison d'être et ses objectifs opérationnels associés ont été inscrits dans ses statuts juridiques en mai 2022 en devenant Entreprise à Mission.

Notre premier audit d'entreprise à mission, réussi en 2024 avec un très bon score, a confirmé notre engagement. Loin d'être une formalité, il s'agit d'une dynamique que nous faisons vivre chaque jour. Désormais, nos business units, en France comme à l'international, portent cette mission au travers de leurs feuilles de route. Les indicateurs d'impact s'intègrent de plus en plus aux côtés des KPIs financiers, preuve que ces valeurs s'infusent dans notre quotidien opérationnel.

Une raison d'être, trois objectifs statutaires



Objectif 1 : IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Produire des énergies renouvelables, décentralisées, dans une logique de circuit court, avec la volonté d'accélérer la transition énergétique des territoires, des entreprises et du monde agricole, tout en veillant à limiter l'impact de CVE sur l'environnement.



Objectif 2 : IMPACT HUMAIN

Mettre l'humain au cœur du projet d'entreprise de CVE afin de promouvoir l'épanouissement individuel et collectif, d'encourager l'excellence et de favoriser l'engagement des femmes et des hommes qui le portent.



Objectif 3 : IMPACT SOCIAL

Imaginer et construire les modèles énergétiques de demain, en collaboration étroite avec les acteurs des territoires, en favorisant une gouvernance partagée et une création de valeur sociale et locale.

Mission et Durabilité

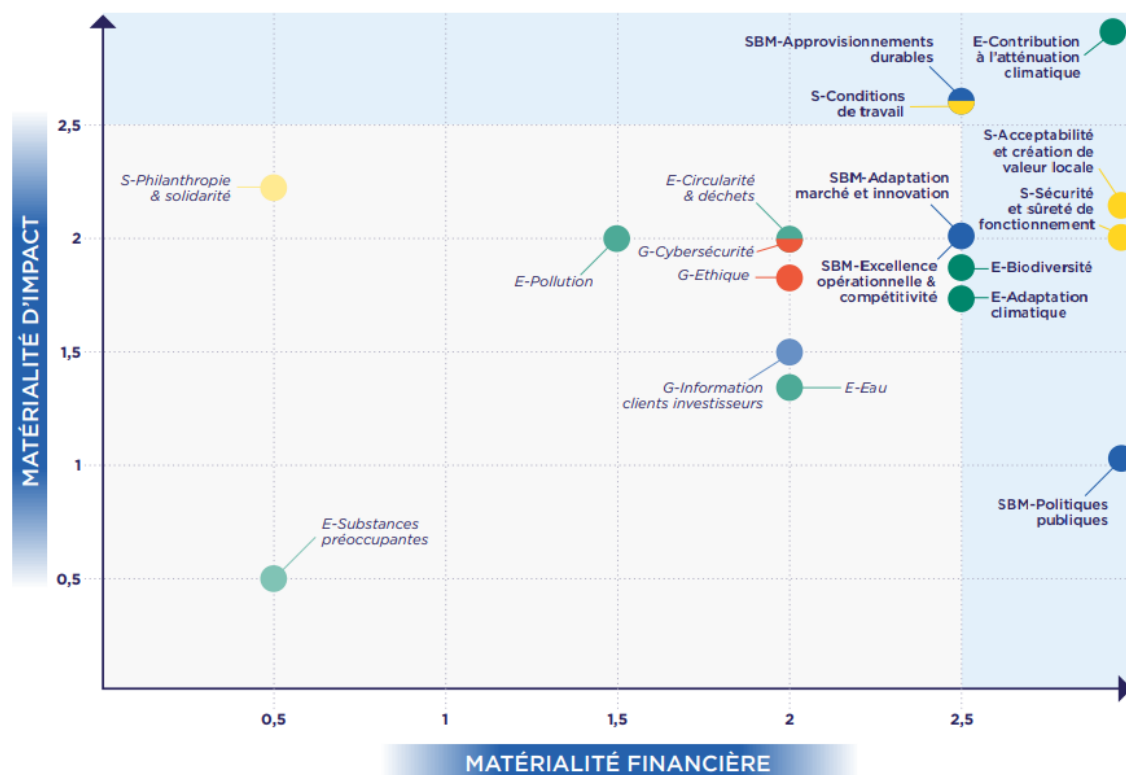
Allier Impact et Résilience

Nous avons approfondi en 2024 notre approche pour assurer non seulement notre impact positif mais aussi notre pérennité.

Initialement stimulée par la préparation à la directive Européenne « *Corporate Sustainability Reporting Directive* », cette réflexion nous a conduit à actualiser et à prioriser nos principaux enjeux. Pour cela, nous avons croisé de nombreuses sources (guides sectoriels, benchmarks, analyses de risques internes) et mené plus de 30 entretiens avec nos parties prenantes internes (collaborateurs, dirigeants) et externes (clients, comité de mission, partenaires).

Ce processus rigoureux nous a permis de clarifier et d'articuler deux concepts clés, désormais indissociables :

- **Notre Mission** : Elle incarne notre volonté de générer un impact positif ciblé sur l'environnement, nos collaborateurs et la société, conformément à notre raison d'être et nos objectifs statutaires. C'est le moteur de notre contribution volontaire à un avenir désirable.
- **Notre Durabilité** : Elle englobe une vision plus large. Elle vise à assurer la résilience et la pérennité de CVE à long terme. Cela inclut, bien sûr, la bonne exécution de notre Mission (car notre impact positif est un facteur de résilience), mais va au-delà en intégrant la gestion des risques et opportunités liés à notre modèle économique, à notre stratégie et à notre environnement opérationnel.



Les 10 enjeux les plus importants sont : approvisionnements durables, contribution à l'atténuation climatique, conditions de travail, acceptabilité et création de valeur locale, sécurité, biodiversité, adaptation climatique, politiques publiques, adaptation marché & innovation et excellence opérationnelle & compétitivité. Ils guideront nos actions et feront l'objet de plans de durabilité dans une feuille de route dédiée.

Le comité de mission

Le comité de mission de CVE a été formé début 2023. Sa composition reflète le souhait de rassembler la diversité des profils et des parties prenantes de CVE : entrepreneurs, financeurs, nouvelle génération... Le comité de mission est composé de 6 membres dont 3 membres externes. Suite aux recommandations du premier audit de 2024, nos 2 associés et notre Directrice Impact sont désormais des invités permanents.

3 membres
externes



Jean-François Robin
Global Head of
Research, Natixis

3 membres
internes



Olivia Murillo
Key Account Manager
Présidente du comité
de mission

3 invités
permanents



Hervé Lucas
Associé Cofondateur



Laurent Choukroun
Cofondateur de
Synergie Family et de
l'Épopée



Audrey Lugagne
Responsable
d'équipe ingénierie
biogaz



Pierre de Froidefond
Associé Cofondateur



Justine Duval
Membre du collectif Pour
un réveil écologique



Yohan Rossetto
Responsable
impact et carbone



Marion Henriët
Directrice impact,
innovation & H2

Le comité de mission a pour objectif de suivre l'exécution de la mission et sa déclinaison opérationnelle. CVE a souhaité un comité challengeant, prospectif et consultatif. Le comité se réunit 2 fois par an au minimum.

Impact environnemental

Objectif statutaire



Produire des énergies renouvelables, décentralisées, dans une logique de circuit court, avec la volonté d’accélérer la transition énergétique des territoires, des entreprises et du monde agricole, tout en veillant à limiter l’impact de CVE sur l’environnement.

Objectif opérationnel	Indicateur	2023	2024	Objectif
Être un acteur inspirant de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique	Production d’énergie renouvelable produite en GWh	676	761	2030 : PV : 3380 GWh Bio : 1700 GWh
	Intensité carbone moyenne de nos installations (en gCO2eq/kWh)	PV : 21,1 Bio : N/A (pré-certification RED2)	PV : 21,3 Bio : 60,6	PV < 30 gCO2eq/kWh Biométhane < 86,4 gCO2eq/kWh (RED 2)
Développer l’économie circulaire	Déchets organiques collectés pour valorisation (en tonnes vouées à la méthanisation, négoce et épandage)	96 000	345 000	1,1 millions de tonnes d’ici 2030
S’engager pour une utilisation respectueuse et durable des sols et la préservation de la biodiversité	Présence de l’évaluation des enjeux biodiversité dans le développement des projets*.	100 % des projets PV sol font l’objet d’une évaluation lors de la sécurisation des fonciers	100 % des projets PV sol & Biogaz font l’objet d’une évaluation en début de développement	100% des projets font l’objet d’une évaluation biodiversité lors du lancement de leur développement

*Périmètre France PV sol & Biogaz

Note sur la modification de certains indicateurs climat :

Nos indicateurs portant sur le bilan des émissions de gaz à effet de serre et des émissions de CO2 évitées se retrouvent désormais dans l’indicateur « intensité carbone » de l’énergie que nous produisons. Ainsi cette nouvelle valeur nous permet de fixer un objectif clair et aligné avec la manière de mesurer l’impact carbone de chacun des projets.

Un exemple d’action concrète : Respect de l’environnement, biodiversité et ancrage territorial.

En 2024, CVE a ouvert au public son parc solaire de Marigny (30 MWc, 42 ha), installé sur un ancien aérodrome. En partenariat avec le CENCA (Conservatoire d’Espaces Naturels de Champagne Ardennes), CVE y a restauré des pelouses sèches. À travers des visites thématiques, le public a pu explorer les enjeux de la transition énergétique et de la biodiversité. Aux Etats-Unis, CVE s’engage aussi avec 6 parcs solaires certifiés favorables aux pollinisateurs.

Impact humain

Objectif statutaire



Mettre l’humain au cœur du projet d’entreprise de CVE afin de promouvoir l’épanouissement individuel et collectif, d’encourager l’excellence et de favoriser l’engagement des femmes et des hommes qui le portent.

Objectif opérationnel	Indicateur	2023	2024	Objectif
Engagement des collaborateurs	Ancienneté moyenne au moment du départ (années)	4,11	2,67	Nouvel objectif : 3,2
Epanouissement des collaborateurs	Taux de satisfaction des collaborateurs	91%	84%	Nouvel objectif : > 80%
	Score INDEX d'égalité professionnelle*	86/100	69/100	>85 chaque année
Excellence des collaborateurs	Nombre d'heures moyen de formation par collaborateur formé par an*	20	18	>21h par collaborateur / an
	Pourcentage de collaborateur ayant suivi au moins une formation dans l'année*	78%	74%	>75% chaque année

*Périmètre France

Analyse et Perspectives

L'année 2024, marquée par la poursuite de notre croissance, l'intégration de nouveaux métiers opérationnels; la réorganisation de certaines BU et la mesure anonyme de la satisfaction a connu une baisse de certains indicateurs humains clés. Afin de continuer à progresser nous avons redéfini nos objectifs pour 2025 : viser plus de 80% de satisfaction (restant supérieure à la moyenne nationale INSEE 2023 de 75% (l'objectif historique CVE datant de 2012) et atteindre une ancienneté moyenne au départ de +20% par rapport à 2024). Des analyses ciblées sur l'ensemble des indicateurs sont en cours pour déployer des plans d'action adaptés.

Quelques exemples d'actions en faveur de l'engagement et de l'excellence :

L'excellence s'est notamment traduite par un plan de formation ambitieux via la CVE Academy et le renouvellement de nos certifications ISO 9001, ISO 14001, Qualimétha et AQPV. En parallèle, de nouvelles opportunités de mobilité ont favorisé l'évolution des collaborateurs. L'engagement s'est affirmé avec un mécénat de compétences qui a plus que doublé en 2024, renforçant notre impact sociétal.

Impact social



Objectif statutaire

Imaginer et construire les modèles énergétiques de demain, en collaboration étroite avec les acteurs des territoires, en favorisant une gouvernance partagée et une création de valeur sociale et locale.

Objectif opérationnel	Indicateur	2023	2024	Objectif
Encourager une dynamique de création de valeur partagée avec les écosystèmes régionaux et nos parties prenantes locales	Part des nouveaux projets PV & Bio* qui cochent au moins un critère parmi : • Autoconsommation • Foncier public • A eu une délibération en mairie • Convention de partenariat • Ouverture du capital (collectivité, collectif citoyen ou client) • Concertation volontaire • Emploi en réinsertion • Visite pédagogique ou journée porte ouverte	• 5 projets sur 6 mis en service = 83%	• 5 projets sur 6 mis en service = 83%	• 2025 : Mettre en place la mesure systématique de ces critères dans les projets mis en service. • 2026 & plus : objectif à venir
Donner l'énergie à chacun pour construire ensemble une société plus durable et équilibrée	Actions mises en place pour développer la philanthropie chez CVE* : • Montant des dons • Actions de communication/animation	• 118k€ versés en dons • 20 collaborateurs engagés en mécénat de compétences soit 7% des équipes France et 90 heures	• 145 000 € versés en dons • 57 collaborateurs engagés en mécénat de compétences soit 16% des équipes France et 514 heures	• 100 000€ chaque année • 35 heures offertes pour le mécénat • 12% de collaborateurs FR ayant fait du mécénat

* Périmètre France

Un exemple d'action concrète : La mesure de l'impact local dans les BUs

En France, les BUs ont établi huit critères pour évaluer la création de valeur locale. Côté solaire, ils sont suivis lors des jalons importants tout au long du développement aux côtés des autres indicateurs financiers et d'impact (biodiversité, impact carbone).

Ces engagements influencent directement le partage de la valeur et renforcent l'ancrage local de CVE. Le projet solaire de Rillieux-la-Pape en est un exemple : installé sur un ancien site d'enfouissement, il produira 5,6 GWh/an dès 2028. La Métropole de Lyon, actionnaire à 30 %, garantit une gouvernance locale et un partage équitable de la valeur via un financement participatif et une option à l'étude d'offre d'électricité locale.

L'avis du comité de mission

« CVE a poursuivi activement sa mission en 2024, en alignant ses actions avec ses objectifs statutaires. Les efforts déployés sont visibles et les indicateurs permettent d'en suivre les effets. »

- **Sur l'Impact Environnemental :** Le Comité constate les progrès concrets réalisés en 2024, notamment l'augmentation significative de la capacité du parc en opération et construction et la forte croissance du volume des déchets valorisés. Il note positivement la consolidation de l'indicateur d'intensité carbone et la systématisation de l'évaluation des enjeux biodiversité dès le développement des projets. Le Comité considère que l'objectif statutaire environnemental est activement poursuivi.
- **Sur l'Impact Humain :** Le Comité a examiné avec attention l'évolution des indicateurs humains en 2024. Il prend note que des facteurs exogènes (instabilité politique, tarifaire) et des évolutions internes (croissance, intégration de nouveaux métiers, anonymisation de l'enquête de satisfaction) peuvent expliquer, en partie, les écarts observés par rapport aux objectifs historiques. Le Comité apprécie la transparence de l'entreprise sur ces résultats et soutient la démarche proactive d'avoir redéfini des objectifs ambitieux pour 2025, témoignant d'une volonté d'amélioration. Le Comité de Mission suivra avec une attention particulière les analyses approfondies en cours et les plans d'actions qui seront déployés pour renforcer l'engagement et l'épanouissement des collaborateurs. Malgré les défis inhérents à une phase de croissance et de transformation, le Comité estime que l'engagement envers l'humain demeure au cœur des préoccupations de CVE et que l'objectif statutaire correspondant continue d'être poursuivi.
- **Sur l'Impact Social :** Le Comité souligne les avancées significatives dans la structuration de l'impact social. La définition des critères de création de valeur locale pour les projets mis en service et l'exemple concret du projet de Rillieux-la-Pape et son offre d'électricité locale montrent un engagement territorial renforcé. Le lancement réussi de la Fondation CVE et la forte augmentation du mécénat (dons et compétences) sont des marqueurs tangibles de l'ambition sociale de l'entreprise. Le Comité encourage la poursuite de la structuration de ces démarches et considère que l'objectif statutaire social est clairement poursuivi.

En conclusion, le Comité de Mission estime que CVE a mené ses activités en 2024 en cohérence avec sa raison d'être et ses objectifs statutaires. Le Comité salue également la démarche volontaire de l'entreprise d'intégrer les enseignements de son analyse de double matérialité pour renforcer sa stratégie de durabilité globale. »

Les membres du Comité de Mission, à Marseille, le 24/04/2025



Conclusion

L'année 2024 a été une étape importante pour CVE. En célébrant notre 15ème anniversaire, nous avons non seulement démontré la pertinence et la résilience de notre modèle, mais aussi franchi des caps significatifs dans notre développement multi-énergies et international.

Plus que jamais, notre raison d'être « Mettre l'humain et la planète au cœur de l'énergie de demain » a guidé nos choix stratégiques et nos actions quotidiennes.

Au cours de cette année, nous avons également structuré notre approche de la durabilité via une analyse de double matérialité, renforçant ainsi notre capacité à piloter nos impacts et à assurer notre pérennité. Le Comité de Mission, par ses échanges et son avis éclairé, a accompagné ces réflexions et validé la cohérence de notre trajectoire avec nos engagements statutaires.

Pour l'année à venir :

Nous continuerons à investir dans le développement de nos collaborateurs et la force de notre collectif, en mettant en œuvre les plans d'action nécessaires pour renforcer l'engagement et le bien-être au travail.

Nous amplifierons notre impact social et territorial, notamment au travers des actions de la Fondation CVE, du déploiement d'audits sociaux de nos fournisseurs de modules et du suivi de notre création de valeur partagée par nos projets.

Nous poursuivrons la prise en compte des enjeux environnementaux par l'étude anticipée de la biodiversité dans nos projets ainsi que le renforcement de notre plan de gestion environnementale lors de l'exploitation de nos installations. Nous commencerons également l'analyse des effets du changement climatique sur nos installations et des mesures d'adaptation nécessaires.

Il est à nos yeux indispensable et indissociable de travailler à la fois sur notre performance et sur nos enjeux prioritaires de durabilité. L'engagement de nos collaborateurs et la confiance de nos partenaires restent nos meilleurs atouts pour relever ces défis et continuer à construire les modèles énergétiques de demain.





• **Siège social**

- 5 Place de la joliette
- 13002 Marseille

• **Implantations**

- Marseille (siège),
Bordeaux,
Lyon, Paris,
Rennes,
Strasbourg,
Toulouse

• **Filiales**

- Santiago (CL)
- New York (USA)
Cape Town (South Africa)
- Madrid (SP)

contact@cvegroup.com

Tél : +33 86 76 03 60



cve